



DIRECTION GÉNÉRALE DE
LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DES CONCOURS

MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE



Union - Discipline - Travail

Session du 10 Novembre 2010 (Soir)

ÉPREUVE	DUREE	COEFFICIENT
Connaissance du Statut Général de la Fonction Publique	01 heure	02

I/ QUESTIONS

- 1- Un fonctionnaire démissionnaire peut-il présenter un concours direct d'accès à la Fonction Publique ? Justifiez votre réponse.
- 2- Le fonctionnaire stagiaire peut-il faire l'objet d'une procédure disciplinaire devant le Conseil de Discipline de la Fonction Publique ? Justifiez votre réponse.
- 3- En quoi le fonctionnaire est-il dans une situation statutaire et réglementaire vis-à-vis de l'Administration ?

II/ CAS PRATIQUE

Monsieur PRUDENT Jojo, votre ami de longue date vient solliciter votre avis relativement à une offre qui lui a été faite par une personne se réclamant de la Fonction Publique. Il vous informe que cette personne lui propose de recruter son fils en qualité d'Administrateur des Services Financiers, option Douanes, moyennant le déboursement d'une somme d'argent. Il ajoute que son contact lui a donné toutes les garanties.

Conseillez utilement monsieur PRUDENT Jojo.